

L'orientaliste Antoine Galland et la découverte des inscriptions de la cité des Viducasses en Normandie

Elizabeth Deniaux

Université Paris Nanterre, France

Abstract The orientalist Antoine Galland (1646-1715) was a learned man who began a translation of the “Tales of a Thousand and One Nights” while he was based in Caen, in Normandy, and served as a secretary and librarian of the royal intendant Nicolas Foucault. His journeys to Constantinople and various parts of the Middle East, which took place between 1770 and 1788, had given him the opportunity to learn many Oriental languages and to carry out numismatic and epigraphic studies. During his stay in Normandy, he discovered Roman inscriptions from the *civitas* of the Viducasses, composed several commentaries on the most famous of them, the Marbre de Thorigny, and he wrote letters about them.

Keywords Antoine Galland. Epigraphy. Viducasses. Normandy. Historiography.

Antoine Galland est un savant dont le rayonnement scientifique a souvent été méconnu. Il est, en effet, l'éditeur des contes des *Mille et Une Nuits* et c'est surtout pour cette œuvre qu'il a conservé à travers les siècles une grande réputation. Pour célébrer l'œuvre de l'orientaliste, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui a consacré un important colloque en 2015, année anniversaire de sa mort. Le volume des actes du colloque de l'Académie a comme titre : *Antoine Galland et l'Orient des savants*.¹ Il est présenté ainsi :

¹ Filliozat, Zink 2017.



Parmi les commémorations nationales choisies pour 2015 figure le tricentenaire de la mort d'Antoine Galland. C'était aussi le tricentenaire de sa traduction des *Mille et une Nuits*, sa dernière œuvre et celle qui a fait sa renommée. Il y a cependant le pendant antérieur de sa vie au long de laquelle se sont déroulés voyages au Levant et recherche d'archéologie, histoire, littérature, philologie grecque, arabe, turque et persane. Antoine Galland s'est illustré par sa fonction « d'antiquaire » auprès de l'ambassadeur Nointel à Constantinople, puis à l'Académie ou au service de Barthélemy d'Herbelot. Son œuvre d'érudition, dont une grande part n'est connue qu'en manuscrits, revêt d'autant plus d'importance qu'elle a ouvert une voix royale vers la découverte des civilisations orientales.

C'est pendant son séjour à Caen qu'Antoine Galland a rédigé une grande partie des Contes des *Mille et Une Nuits*. Il y exerça aussi ses talents d'épigraphiste. Pendant son bref passage en Normandie, son action en faveur de l'épigraphie de la future Normandie à l'époque romaine fut décisif. C'est cet aspect de son œuvre que j'ai souhaité aborder pour ce colloque.

Antoine Galland était né en Picardie le 6 avril 1646. Après des études au collège de Noyon, où il avait appris le grec, le latin et l'hébreu, il était venu à Paris, il avait suivi les cours du Collège royal, et s'était perfectionné dans l'apprentissage de ces langues. Il accomplit trois voyages en Orient, à partir de 1670, le premier étant accompli pour accompagner l'ambassadeur de France à Constantinople, Charles-Marie-François Olier de Nointel. C'est alors qu'il apprit le turc, le persan, l'arabe et visita avec lui des sites où se trouvaient des vestiges archéologiques. Lors de ses voyages, il s'initia à la numismatique et collecta un grand nombre de monnaies pour le Cabinet du roi. Il revint définitivement en France en 1688 et travailla à « La bibliothèque orientale », oeuvre de Barthélemy d'Herbelot composée entre 1692 et 1697, ouvrage de référence scientifique essentiel pour l'étude des langues et des civilisations orientales à l'époque de Louis XIV. Antoine Galland termina cet ouvrage encyclopédique et en assura la publication après la mort de son auteur.

L'intendant de la généralité de Caen, Nicolas Foucault, le sollicita alors pour qu'il devienne son secrétaire particulier. De 1697 à 1706 il résida à Caen. Nicolas Foucault (1643-1721) fut intendant de la généralité de Caen de 1689 à 1706 jusqu'à sa nomination au Conseil d'Etat. Homme d'une grande expérience administrative et d'une très grande culture, il était un grand collectionneur en particulier de monnaies (plus de dix mille selon Galland). Nicolas Foucault entreposait ses trésors dans un somptueux château qu'il avait fait construire près de

Bayeux, à Magny en Bessin.² Il recruta Antoine Galland pour classer ses livres et ses monnaies.³

A ses moments libres en Normandie, Antoine Galland poursuivait ses propres recherches, qui lui valurent d'être nommé en 1701, membre de l'Académie des Inscriptions et Médailles (devenue celle des Inscriptions et Belles-Lettres) avec une dispense d'assiduité puisqu'il résidait alors à Caen. C'est à Caen en 1699 qu'il publia un livre sur l'origine du café: *De l'origine et du progrès du café sur un manuscrit arabe de la bibliothèque du Roy*. Il y entama aussi la traduction de contes d'origine persane reposant sur l'histoire de Shéhérazade, fille du grand vizir, qui raconte chaque nuit au sultan, son époux, une histoire dont la suite est toujours reportée au lendemain, moyen qu'elle avait trouvé pour échapper à la mort. Débutent alors mille et une nuits de récits.

Le premier des douze volumes des *Mille et Une Nuits* fut publié à Caen en 1704. Au cours des deux années qui suivent, six autres volumes sont publiés. Cette publication suscita un enthousiasme extraordinaire et sa notoriété dépassait les frontières de la France. Différentes éditions de cette œuvre furent réalisées en Europe. Les autres volumes ont été publiés à Paris car Galland revint dans la capitale en 1706.⁴ Antoine Galland rentra alors à Paris avec Nicolas Foucault, qui, devenu conseiller d'état, fit amener dans sa propriété d'Athis, près de Paris, les inscriptions de sa collection, toutes ses monnaies et tous ses livres que Galland dut ranger et classer pendant de longs mois. Mais, ce travail achevé, Foucault congédia Galland en 1708, alors qu'il était âgé de plus de 62 ans. Antoine Galland vécut alors des mois difficiles avant d'être nommé en 1709 professeur à la chaire d'Arabe au Collège Royal (devenu Collège de France). Il mourut le 17 février 1715.

Les travaux d'érudition d'Antoine Galland touchent à des domaines très variés.⁵ La diversité de ses correspondants montre qu'il appartenait à un vaste réseau intellectuel européen. La richesse de sa correspondance en témoigne. Ses lettres révèlent la valeur de ses intuitions,

² Le château est très endommagé aujourd'hui à la suite de deux incendies. Il pourrait être restauré grâce à l'argent de la loterie du patrimoine, à l'initiative de Stéphane Bern. Ce château avait été acheté par un sculpteur hollandais, Krijn Giezen, architecte et sculpteur, fondateur, dès 1950, de l'art écologique, précurseur des installations artistiques temporaires gigantesques dont certaines œuvres ont été exposées à la Biennale de Venise. Il mourut en janvier 2011.

³ Passionné par l'étude de l'antiquité, il fit entreprendre des fouilles extraordinaires sur le site de Vieux, près de Caen puis, un peu plus tard, sur le site d'Alleaume, près de Valognes.

⁴ Les deux derniers volumes des contes des *Mille et Une Nuits* parurent deux ans après sa mort.

⁵ On est stupéfait par la diversité de ses travaux et sa culture. Il rédigea, entre autres, un dictionnaire persan-latin, un dictionnaire turc-latin, mais aussi des biographies, comme la traduction d'une biographie de Gengis Khan.

fondée sur une très riche culture. Ces lettres ne sont pas toutes inédites. Certaines ont été publiées. Mohamed Abdel-Halim, qui a écrit une thèse sur *Antoine Galland, sa vie, son œuvre*,⁶ a aussi publié une thèse complémentaire, *La Correspondance de Galland*.⁷ Galland correspondait avec ses amis sur des sujets de philologie, d'épigraphie et surtout de numismatique.⁸ Sa correspondance met en évidence les qualités du chercheur et la rigueur de sa méthode.⁹ Je m'intéresserai principalement à la correspondance d'Antoine Galland contenue dans deux registres de la BNF (Bibliothèque Nationale de France), faussement attribués à Nointel, un manuscrit français (6137-6138) qui a pour titre : « Correspondance d'Antoine Galland sur divers sujets d'érudition et principalement de numismatique » et « Suite de Lettres touchant les médailles antiques et d'autres sujets » de 1698 à 1701, écrit antérieurement aux fouilles de Vieux, qui apportèrent de nouvelles inscriptions.

L'intérêt de Galland pour les antiquités normandes se manifesta peu de temps après son arrivée. Il s'intéressa rapidement à l'histoire locale : le *Journal des Savants* du lundi 29 juillet 1697, 340-1 contient l'extrait d'une lettre de Galland écrite de Caen le 6 avril 1697 :

le 22 du mois passé (donc 22 mars) j'allai voir à 2 lieues d'ici dans un village nommé Vieux. J'y ai trouvé un cippe de marbre de plusieurs couleurs, haut de 5 pieds sur un et demi de diamètre, à 6 faces sur l'une desquelles était écrit :

*Novius Vic|tor memo|riæ Domi|tiae Pamfil (ae) (340-1).*¹⁰

6 Publiée à Paris chez Nizet en 1964.

7 Celle-ci fut publiée à Paris, chez Droz en 1976.

8 Cf. une lettre du 22 novembre 1700, de Caen, à Gisbert Cuper, diplomate hollandais et numismate (1644-1716), cf. Abdel Halim, *Correspondance*, nr. CXLIII : « Depuis plus de trois ans que je suis chargé du cabinet des médailles antiques de M. Foucault, dont je crois que les richesses en cette curiosité vous sont connues, j'ai presque toujours été occupé à les ranger et à en faire les catalogues. Il y a environ un mois que me voyant délivré de ce travail, j'ai commencé à m'appliquer à un autre. C'est de faire le choix de celles qui n'ont pas encore été vues, ou publiées, et de les éclaircir par des remarques, pour lesquelles j'aurais un grand besoin de vos lumières. Je n'y épargnerai pas le peu que j'en ai ; et je croirai avoir réussi, si je puis mériter l'approbation d'une personne comme vous, qui a une si grande intelligence dans cette sorte de matière. Cette entreprise qui regarde les médailles impériales latines, particulièrement des colonies, et grecques, sera un peu de longue haleine, à cause de la quantité dont le cabinet est fourni ».

9 Sur l'érudition d'Antoine Galland et la grande précision de sa recherche, cf. sa lettre à Gisbert Cuper qui l'avait sollicité à propos d'une monnaie, *Correspondance* nr. CCXL, 8 mai 1706 : « je commence par votre médaille de Septime Sévère. M. Foucault a envoyé presque toute sa bibliothèque à Paris et je n'ai plus ici les inscriptions de Gruter pour y chercher celle que vous citez ».

10 Antoine Galland avait lu : « *Novius Vic|tor memo|riæ Domi|tiae Pamfil (ae)* » car il avait bien vu qu'un manque d'espace avait entraîné ce qu'il appelait une faute à la dernière ligne.

Les remarques de Galland sont intéressantes et montrent les qualités d'observation et la culture de l'épigraphiste à l'occasion de cette première découverte épigraphique à Vieux. Il signale que l'inscription est très ancienne car les lettres sont très bien formées, mais aussi parce que la famille Domitia est très ancienne et plus connue sous les premiers empereurs romains que sous les derniers. Il ajoute que l'inscription ne fait rien connaître de la qualité de Novius mais ce nom était fort commun dans les Gaules. Il remarque une faute d'orthographe au dernier mot car manque d'espace pour le mot à la quatrième ligne. Il s'agit en fait d'une ligature. Cette inscription est perdue, comme toutes les inscriptions identifiées par Galland.¹¹ La perte des inscriptions est liée au collectionnisme de Nicolas Foucault. En effet, l'intendant faisait transférer dans son château de Magny en Bessin les inscriptions et les monnaies qu'il avait collectées. En 1706, alors qu'il revient à Paris avec de nouvelles fonctions, il fait amener dans sa propriété d'Athis près de Paris, les inscriptions de sa collection, ainsi que toutes ses monnaies qui furent ensuite dispersées.¹² Certains érudits prirent connaissance de ses inscriptions avant la dispersion de ses collections.¹³

L'intérêt de Galland pour le site de Vieux l'incita à aller voir une inscription qui, selon lui, avait été trouvée dans le même village. Dans cette même lettre Galland manifeste son intérêt pour l'inscription que nous nommons « Marbre de Thorigny » : « il y a environ 60 ans que l'on trouva au même village une autre inscription sur un marbre qui se conserve au château de Thorigny, où j'espère l'aller voir le mois prochain lorsque M. de Matignon, gouverneur de la province et à qui le château appartient, y sera arrivé ».¹⁴

C'est à propos de cette inscription, appelée « Marbre de Thorigny » parce qu'elle a été trouvée à Thorigny sur Vire, que peuvent surtout être évoquées les qualités de l'épigraphiste et la valeur de son intuition. Antoine Galland est le premier à proposer des éléments d'une véritable interprétation historique de ce document, énoncés dans cette correspondance. En effet, nous avons conservé deux lettres manifestant la justesse de son raisonnement concernant le

11 Aujourd'hui elle est recensée au *CIL* XIII 3170.

12 Nicolas Foucault avait été ruiné. Il mourut en 1721.

13 Cette collection avait été visitée par plusieurs érudits dans le manoir d'Athis de Nicolas Foucault avant sa dispersion. Elle semble avoir été vue par Jean de la Roque et Montfaucon. Il est intéressant de voir les différences des copies dans les manuscrits de Montfaucon (avec, par exemple, une transcription incomplète de l'inscription *CIL* XIII 3163). Je remercie Caroline Galland qui a bien voulu me transmettre ses informations sur les manuscrits de Montfaucon (BNF, ms. lat. 11919). Jean de la Roque écrivit des lettres sur le *Voyage de Basse Normandie* publiées dans le *Mercure de France* en 1730-1732. Deux sont consacrées à Vieux dans lesquelles il mentionne aussi plusieurs inscriptions de Vieux, qui figurent au *CIL* mais ne sont pas toutes mentionnées dans la Correspondance d'Antoine Galland, cf. Verron 1983.

14 *Journal des Savants*, 29 juillet 1697, 342.

« Marbre de Thorigny ». Il est le premier à affirmer que cette inscription exceptionnelle est un hommage à un personnage de la cité des Viducasses, dont la capitale était Vieux, qui n'est aujourd'hui qu'un village situé à une dizaine de kilomètres au Sud de la ville de Caen.

Antoine Galland étudia l'inscription en 1698. Dans une lettre à Pierre-Daniel Huet, datée du 16 septembre 1698, il explique que c'est finalement au mois d'août 1698 qu'il put la voir à l'occasion d'un déplacement de Foucault à Thorigny. Il écrit qu'il utilisa quatre jours pour déchiffrer les inscriptions de la base gravée sur trois faces, celle du centre étant déjà très abîmée. La lecture qu'il en fit et son étude ont alimenté une importante controverse avec Pierre-Daniel Huet (1630-1721), alors évêque d'Avranches. Philosophe et théologien, il fut associé en 1670 à Bossuet, nommé précepteur du Dauphin, en qualité de sous-précepteur. Pierre-Daniel Huet avait écrit un livre sur *Les origines de Caen*. Ce livre ne fut publié qu'en 1702. Huet voulait avoir l'avis de l'érudite Galland avant de l'éditer ; il lui fit parvenir le livre qu'il se proposait de publier par l'intermédiaire de Nicolas Foucault, à condition que Galland lui fit ses observations (lettre du 16 septembre 1698). Un échange de lettres avec l'érudite Pierre-Daniel Huet datant de 1698 nous a été conservé, très précieux pour notre étude. Ces lettres, datées du 16 septembre, 23 septembre et 30 septembre montrent la rapidité des échanges entre les deux correspondants, en partie liée à la proximité de leurs lieux de résidence, Avranches et Caen (ou le château de Magny en Bessin) mais aussi à l'intérêt qui les animait. Le contenu scientifique de ces trois lettres transmises par le manuscrit signalé *supra* parut si important que ces lettres furent transmises à l'Académie. Les compte-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres contiennent un rapport fait en 1705 sur une séance du 13 janvier 1702 qui fut employée à lire ces trois lettres en présence d'Antoine Galland. Toutes trois sont visibles dans les manuscrits des procès verbaux de l'Institut.¹⁵ Lors de la même séance de l'Académie est lue la présentation d'une nouvelle inscription de Vieux qu'Antoine Galland avait longuement commentée dans sa correspondance :

*Deo Marti | C(aius). Victorius | Felix pro se et | Junio filio suo | et
Maternae Vic|toris coniugis | meae v(otum) s(olvit) l(ibens) m(eri-
to). Diale | et Basso co(n)s(ulibus) idibus | Martis.*¹⁶

Cette dédicace au dieu Mars, mentionnée pour la première fois par lui le 26 mai 1700, présente plusieurs particularités au sujet desquelles Antoine Galland avait longuement sollicité l'avis de ses correspondants. Les commentaires que fit Galland au sujet de cette inscription

¹⁵ Ces lettres ont été ensuite éditées par Lechaudé d'Anisy 1826, 138-77. Cf. Besnier 1913.

¹⁶ *CIL* XIII 3163. Cf. Besnier 1908.

manifestent sa grande érudition et la pertinence de ses remarques.¹⁷ Galland, qui pensait dater la pierre en fonction des caractères des lettres, des années 253-268 (règnes de Valérien et de Gallien) s'est beaucoup interrogé sur les noms des consuls qui datent l'inscription. Il a recherché les noms des consuls qui portent le *cognomen* de Bassus à partir des frappes consulaires qu'il connaissait. Le *cognomen* Dialis reste pour lui et ses correspondants énigmatique. Galland pense qu'il aurait pu être un consul suffecte.¹⁸

La dernière mention de la présentation d'une inscription faite par Galland à l'Académie date de 1705 ; il s'agit d'une inscription brève : « *memoria Vassioni q.k.* ». ¹⁹

La grande inscription appelée « Marbre de Thorigny » est recensée aujourd'hui au *CIL* XIII sous le nr. 3162.²⁰ Parmi les inscriptions latines découvertes en Gaule, c'est aussi une des plus célèbres et des plus commentées. L'attention ne fut attirée vers cette pierre qu'aux environs de 1675 et il est impossible de savoir à quelle époque elle a été amenée à Thorigny, ainsi qu'à quel moment elle a été découverte. Elle aurait pu être amenée au château de Thorigny vers 1580.²¹ Pflaum décrit l'inscription ainsi :

base de statue en marbre rougeâtre, haute de 1,39 m, large de 0,69 m, épaisse de 0,59 m, gravée sur 3 faces, les lettres sont d'une hauteur de 3 cm à la ligne 7, 50 cm à la ligne 26 et 5 cm aux lignes 29 et 30 de la face principale.²²

17 Dans sa correspondance, une lettre du 26 mai 1700 adressée au père oratorien Le Grand signale pour la première fois cette inscription : vous verrez *meae* au lieu de *suae* « parce que cela aurait fait une équivoque en ce que l'on aurait pu croire que Materna aurait été la femme de Junius, l'auteur de l'inscription a préféré faire une petite faute ».

18 Une hypothèse liée à cette inscription a été faite par Dessau (1903). Il s'agirait d'une paire de consuls de l'« Empire gaulois ». J'ai sollicité à ce propos A. Hostein et X. Dupuis, qui m'a signalé qu'il y avait au moins une autre paire de consuls de l'« Empire gaulois » connue. Une inscription de Bretagne mentionne Lepidus et Censor, cf. *RIB* I 605 (*ILS* 2558), cités dans Lorient 1998.

19 Cf. *Mémoires de l'Académie* du 19 juin 1705 : « Inscription de Vieux pierre assez tendre : un pied de long caractère négligé » ; cf. *CIL* XIII 3172.

20 Une publication exhaustive en a été donnée par Pflaum (1948). Une nouvelle étude a été publiée récemment par Vipard (2008).

21 Pour Galland, il faudrait faire remonter le transfert de la pierre à l'époque de François Ier, car un Joachim de Matignon fut « ami des lettres et des arts à cette époque ». Mais une autre hypothèse est plus vraisemblable : le maréchal Jacques II de Matignon, lieutenant général du roi en Basse Normandie de 1559 à 1580 était souvent venu à Caen et dans les environs. Il aurait pu être intéressé par cette découverte et faire venir la base de statue dans le château qu'il possédait à Thorigny.

22 Abimé dans le château, parce que des ouvriers couvreurs y taillaient des ardoises, le « Marbre de Thorigny » fut cependant mis à l'abri quand des érudits commencèrent à s'en occuper. Transporté dans le chef-lieu du département de la Manche, Saint Lô, il a subi les bombardements en 1944, puis les déménagements vers l'université de Caen et ensuite le retour à St Lô.

Antoine Galland connaissait déjà cette inscription car une ou plusieurs copies circulaient. Une devait être due à un chanoine Petite qui ne la publia pas mais la fit circuler. Dès 1678 le *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange prend en compte le mot *secta* gravé sur une des faces latérales du marbre et souligne que plus tard devait venir une édition intégrale : « *integrum hocce rarumque antiquitatis monumentum dabit propediem vir clarissimus Bajocensis canonicus in historia Bajocensi* » (t. 7, col. 388c).

Antoine Galland est le premier à proposer les éléments d'une véritable interprétation historique de ce document, énoncés dans cette correspondance transmise à l'Académie à propos de l'ancienne ville des Viducassiens « dont les vestiges se voient aujourd'hui au village de Vieux à deux lieues de Caen » selon le procès verbal de 1705. La ville de Caen est née à l'époque médiévale. Pierre-Daniel Huet pensait que le village de Vieux, situé à une douzaine de kilomètres au sud de Caen n'avait été qu'un camp romain ; il pensait qu'il est impossible qu'il y ait eu une ville romaine aussi proche de Caen et affirmait que le nom de Vieux était lié à une étymologie toute simple : *Vetera castra* est devenue Vieux. Galland réfuta cette démonstration avec d'intéressants arguments, qui prenaient en compte la critique externe et la critique interne du document ainsi que la présence de restes antiques sur le site de Vieux auquel l'antiquaire Galland avait été sensible. Sur le site du petit village de Vieux avaient déjà été reconnus un aqueduc, des inscriptions, des monnaies, des briques, des céramiques, qui laissaient supposer les ruines d'une ville plutôt que d'un camp. Quelques années plus tard, en 1703, l'intendant Foucault entreprit de faire des fouilles à Vieux et découvrit des restes importants, avec, en particulier, un édifice de thermes, ce qui confirma l'hypothèse de Galland.²³

Antoine Galland utilisait aussi des éléments de type philologique et étymologique pour renforcer ses affirmations. Selon lui les Viducasses sont cités au livre quatre de Pline, 18, 107, avant les Vadiocasses, ou Baiocasses selon différentes leçons du manuscrit. Le nom de la ville de Bayeux vient des Bajocasses, comme celui de Vieux des Viducasses. Dans les vieux titres, le village est appelé Veioca, d'où on a fait Vieux comme on a fait de Baioca Bayeux. La valorisation des informations transmises par le texte même de l'inscription est remarquable. Antoine Galland est le premier à affirmer dans cette lettre que l'inscription trouvée à Thorigny vient de Vieux car il a lu sur deux des trois faces gravées de cette inscription que le nom des

²³ Cf. les compte-rendus à l'Académie des Inscriptions: une description rapide des bains dès 1703, avec un rapport en 1705 accompagné d'une figure (fig. 1 à page 282). Ces éléments sont repris ensuite dans une notice brève de *l'Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1717, 290-4. Sur ces fouilles, cf. Charma 1853 ; Besnier 1910.

habitants de Vieux, les Viducasses, est associé au mot *civitas* : *civitas Viducassium* :

face principale (lecture H. G. Pflaum)

primo umquam in sua civitate posuerunt locum ordo civitatis Viducass(ium) libera(e) dedit p(osita) XVII K(alendas) Ian(uarias) Pio et Proculo co(n)s(ulibus)

face droite (lecture H. G. Pflaum)

Exemplum epistulae Aedin[i] Iuliani praefecti praet(orio) ad Badium Comnianum pr[o]cur(atorem) et vice praesidis agen[t(em)] Aedinius Iulianus Badio Comniano sal(utem) in provincia Lugduness(!) quinque fascal(is) cum agerem plerosq(ue) bonos viros perspexi inter quos Sollemnem istum oriundum ex civitate Viduc(assium) sacerdote[m].²⁴

Selon Antoine Galland, c'est de cette *civitas Viducassium* qu'est originaire le « Marbre de Thorigny ». Le village de Vieux était une ville romaine. A la fin de la première lettre, Galland s'exprime ainsi :

enfin, Monseigneur, je supplie votre grandeur de bien vouloir faire réflexion sur tant de preuves qui établissent le bon droit de Vieux. Il ne prétend pas s'élever au dessus de la condition à laquelle sa mauvaise destinée l'a réduit depuis tant de siècles. Son ambition est seulement de pouvoir se consoler dans sa misère en se glorifiant d'avoir été ville autrefois.

Galland affirme que le marbre de ce monument est tiré d'une carrière de Vieux, où il a été travaillé et posé. Pourtant la réponse de Huet le 23 septembre 1698 introduit le doute :

pour l'inscription, encore qu'elle soit sur du marbre semblable à celui de Vieux, il n'est pas assuré qu'il soit venu de Vieux. Il peut y avoir eu alors des carrières de marbre jaspé en plusieurs autres lieux du Bessin, qui depuis auront été épuisés ou abandonnées. Si le marbre vient de Vieux, il aurait pu être apporté en bloc et taillé à Thorigny.

Galland répond alors à l'évêque d'Avranches, le 30 septembre :

²⁴ Antoine Galland voit qu'il s'agit de « la copie d'une lettre d'un Aedinius Julianus, préfet du prétoire, écrite à un vice-président Badius Commianus, pour lui recommander Sennius Solemnis », alors que la lecture de Pflaum restitue : *pr[o]cur(atorem) et vice praesidis agen[t(em)] Aedinius Iulianus Badio Comniano sal(utem)*.

il peut y avoir des carrières de marbre jaspé en plusieurs lieux du Bessin de même qu'à Vieux mais on n'en connaît pas et on peut douter que le marbre de ces carrières ait été aussi semblable à celui de Vieux que le marbre de la base de Thorigny : le marbre d'une carrière ressemble bien au marbre d'une autre, par sa dureté, par sa solidité, par sa pesanteur et par le poli qu'il est capable de recevoir ; mais il est bien difficile qu'il lui ressemble par la couleur et par le mélange des matières terrestres dont il est composé.

Le « Marbre de Thorigny » ne peut venir que de la carrière de Vieux. Galland n'imagine pas qu'il ait pu être transporté à Thorigny pour y être gravé car il n'y a aucun vestige d'antiquité romaine à Thorigny, contrairement à l'opinion de Pierre-Daniel Huet, qui pensait que le document devait faire référence aux origines de Thorigny.²⁵

Huet contestait en effet la présence de restes romains à Vieux : « moi qui suis né à Caen », écrivait-il, « qui ne suis pas jeune et qui ai toujours été alerte pour ce qui sent l'antiquité, je n'ai jamais ouï dire qu'il y ait apparu aucune trace de ces monuments antiques de Vieux » ; ailleurs, il apportait un autre argument en se demandant pourquoi Joachim de Matignon aurait transporté notre inscription, mais n'aurait pas transporté la pierre gravée avec le nom de Novius Victor anciennement connue. La réponse de Galland à propos de la pierre qui porte le nom de Novius Victor est intéressante. Il indique à son correspondant que cette pierre, placée dans un endroit de l'église où elle resta longtemps, avait ensuite été reléguée dans le cimetière où Galland l'avait vue car un curé qui l'avait lue avait compris qu'il s'agissait d'une inscription païenne ; elle fut ensuite transportée, comme toutes les inscriptions latines découvertes à Vieux, dans le château de l'intendant Foucault à Magny. Galland informait aussi Huet de la découverte récente à Vieux d'une autre inscription, aussitôt apportée à Foucault dans son château :

*pietas | te Cornificia filia | pos.*²⁶

La valorisation des données transmises par le texte même de l'inscription du marbre de Thorigny est tout aussi remarquable. Il est vrai, écrit Galland, que les inscriptions de la base avaient déjà été copiées,²⁷ mais l'érudit apporte de véritables informations historiques

²⁵ Cf. lettre du 30 septembre.

²⁶ Cf. lettre du 30 septembre ; inscription recensée au *CIL* XIII 3171.

²⁷ Dans sa correspondance avec Pierre-Daniel Huet, Galland signale que « Monsieur de Sainte Preuve, aujourd'hui Monsieur le marquis de Roussi, reçut la copie de ce qu'on en avait déchiffré et l'envoya à Jacob Spon, qui le fit imprimer dans un ouvrage intitulé *Miscellanea erudita antiquitatis* à Lyon en 1685, 282, avec beaucoup d'omissions et de

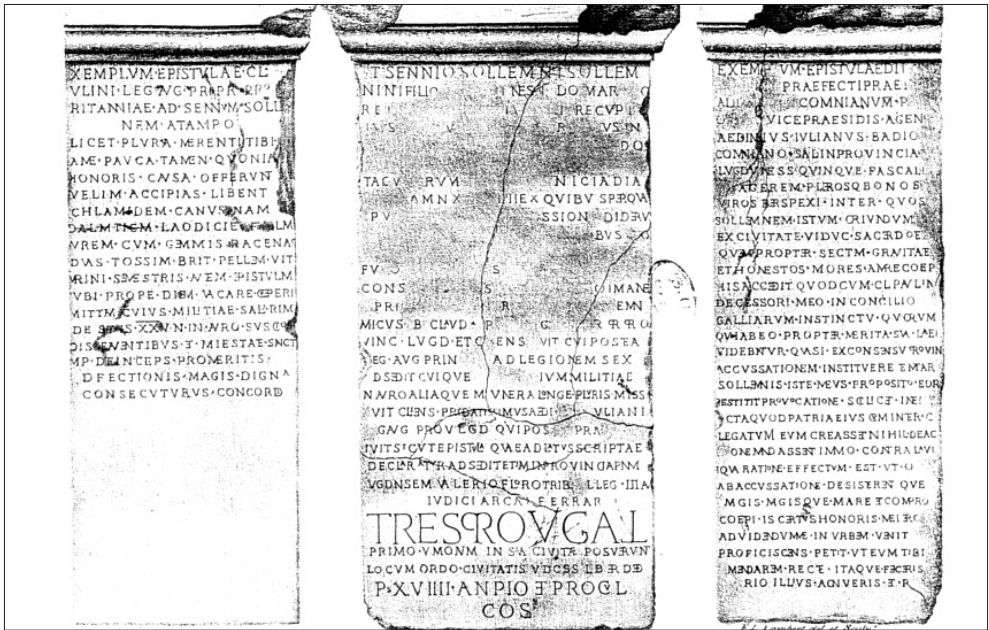


Figure 1 Le marbre de Thorigny, dessin d'E. Lambert (1833)

à son sujet. Il affirme que la base soutenait la statue d'un P. Sennius Solemnis dont le nom est cité au début de la face principale, qui est très abîmée ainsi que sur une autre face.²⁸ Il transmet à Huet le texte de la fin de la face principale avec l'ordonnance des lignes et des lettres et affirme que les dernières lignes de la face principale nous apprennent que « les trois provinces de Gaule, d'un commun consentement, firent cet honneur à ce personnage dans la ville où il était, et que cette ville était celle des Viducassiens et de plus en quelle année cela fut exécuté par leur ordre ». Galland lisait :

*tres prov gall | primov monum in sua civitate posuerunt | locum
ordo civitatis Viduc.libenter ded. | p. XVIII an. Pio et Proculo|cos*²⁹

fautes » (il s'agit de la reproduction intégrale des deux faces latérales et quelques extraits de la face principale, trop abîmée pour qu'on ait pu la donner en entier).

28 On sait aujourd'hui que le notable viducasse s'appelait Titus Sennius Solemnis.

29 Il lisait : « *tres prov gall | primov monum in sua civitate posuerunt | locum civitatis Viduc.libenter ded. | p. XVIII an. Pio et Proculo|cos* ». Sa lecture est proche de celle qui a été faite pour la réalisation d'un dessin, le seul dessin complet qui a été fait du « Marbre de Thorigny » au XIX^e siècle par Lambert (1831-1833). C'est ce dessin que nous reproduisons dans l'article.

et affirmait que « de là, on peut tirer cette conséquence que la ville des Viducassiens était alors florissante et qu'un honneur si particulier, rendu à un de ses citoyens par les trois provinces de Gaules, fut pour elle un grand sujet de gloire ».³⁰

Galland s'interrogeait aussi sur la date et affirmait qu'il s'agissait de l'année où furent consuls Annius Pius et Proculus, sous lesquels, comme Cassiodore le remarque, l'empereur Maximin fut tué à Aquilée, l'an 991 de la fondation de Rome.³¹ Il s'agit de 238. Avec l'exactitude de la date, il faut aussi remarquer, dans le texte d'Antoine Galland, une vision très moderne de la *civitas* romaine : « les Viducassiens n'étaient donc pas un peuple simplement habitant d'une région ; mais ils étaient les citoyens d'une même ville ».³² Il précise alors :

cette ville avait son gouvernement, c'est-à-dire des citoyens choisis pour administrer les affaires publiques, et ce gouvernement s'appelait « *ordo civitatis* » comme porte l'inscription de Thorigny, de même qu'à Rome le Sénat qui en était le gouvernement était appelé *ordo amplissimus*.

L'intérêt de Galland pour la localisation de la statue dans l'espace de la *civitas* est justifié et son argumentation très solide :

de plus, pourrait-on dire, que l'espace de dix-neuf pieds accordé par les Viducassiens pour la position de la statue de P. Sennius, fut quelque part au milieu d'une campagne ? De quelle utilité aurait-elle été dans ce désert ? Cela se serait fait assurément contre l'intention des trois provinces de Gaule qui voulurent, en récompensant la vertu de ce personnage, le proposer pour exemple à ses concitoyens. Pour cela, il fallait que la statue fut placée au milieu d'eux, afin que l'ayant continuellement devant leurs yeux, ils fussent excités à l'imiter et à se rendre dignes du même honneur.³³

Mais Pierre-Daniel Huet n'avait pas été convaincu par les arguments de Galland. Lorsqu'il publia une seconde édition de son livre en 1706, il maintint sa théorie en dépit du fait que des fouilles archéologiques

³⁰ La lecture de Pflaum est différente de celle d'Antoine Galland. Il lit : « *primo unquam in sua civitate posuerunt locum ordo civitatis Viducass(ium) libera(e) dedit p(osit)a XVII K(alendas) Ian(uarias) Pio et Proculo co(n)s(ulibus)* ».

³¹ Galland avait sans doute à sa disposition la chronologie des *Chronica* de Cassiodore.

³² Lettre du 30 septembre.

³³ À propos de l'emplacement de la statue, Galland suggère « qu'elle ait été exposée dans un endroit très fréquenté, comme dans une place, dans un édifice public, ou près d'un temple, et peut-être celui de Diane ». Il croyait, en effet, comme d'autres érudits, que l'inscription indiquait, sur sa face principale, que Sennius Solemnis aurait été prêtre de Diane.

aient été faites sur le site de Vieux par Nicolas Foucault. La controverse sur la *civitas Viducassium* et sur sa capitale se poursuit longtemps au cours du XVIII^e siècle.³⁴

Il est regrettable qu'Antoine Galland n'ait jamais publié sa propre lecture du « Marbre de Thorigny ». Il semble pourtant avoir eu le projet d'en réaliser l'édition comme il l'écrit à un de ses correspondants, le père oratorien Joachim Le Grand en 1700 :³⁵

Monsieur Foucault a deux recueils manuscrits d'inscriptions dont M. Graevius pourrait beaucoup profiter, l'une de celles de toute l'Espagne (où il y aura beaucoup d'inscriptions qui ne sont pas dans le Gruterus) et l'autre celle de Narbonne... J'ai aussi quelques inscriptions grecques que j'ai copiées qui n'ont pas encore été publiées. Je puis aussi donner celle de Thorigny augmentée et plus correcte qu'elle ne l'est dans les *Miscellanea eruditae antiquitatis* de M. Spon mais je pourrai bien me la réserver pour la republier un jour telle qu'elle est, avec deux lettres que j'ai écrites à son occasion, touchant la ville des Viducassiens et adressées à ci-devant M. L'évêque d'Avranches qui m'a fait une réponse à la première que j'y joindrai afin de donner plus de lumière à la seconde par laquelle je lui ai répliqué.

Mais il n'a jamais réalisé ce projet.³⁶ Nous pouvons regretter que le travail d'Antoine Galland sur le « Marbre de Thorigny » n'ait pas été publié mais les deux lettres destinées à Pierre-Daniel Huet avec ses écrits sur les inscriptions trouvées à Vieux dont il avait eu connaissance attestent de la richesse de sa réflexion nourrie par une profonde culture épigraphique. Il est intéressant de voir comment l'érudit valorise le travail épigraphique et l'intérêt de l'utilisation de l'épigraphie, source primaire, comme élément de preuve. Il affirme ainsi :

34 L'étude du texte de Ptolémée, 2, 8, 2, qui mentionne Arigenua (Ἀριγενουά) comme capitale des Viducasses (Βιδουκεσίω) et l'observation des noms indiqués sur la table de Peutinger avec la mention de la ville d'Araegenuae amenèrent à affirmer qu'il s'agissait du nom de la capitale de la *civitas Viducassium*.

35 Lettre écrite à Caen le 11 juin 1700, 58-63.

36 Galland envoya à Graevius les manuscrits épigraphiques de Nicolas Foucault, cf. *Correspondance*, lettre CXLVIII, 352 écrite de Caen à Gisbert Cuper le 19 février 1701 : « J'envoie à Graevius deux paquets d'inscriptions anciennes de la part de N. Foucault ». Une lettre d'Antoine Galland à Graevius a été retrouvée dans les papiers de Graevius à Utrecht (Universiteitsbibliotheek, ms. 768, olim lat. 56, f. 113, *Correspondance*, lettre CLIII, 19 mars 1701, 381-2) avec ce début : « Dadam Cadomi in aedibus Fulcaltianis Clarissimo atque eruditissimo viro Jo. Georgio Graevio A. Gallandius s.p.d.. (salutem plurimam do) ». Galland mentionne l'envoi de deux manuscrits, un de Narbonne, un d'Espagne avec deux inscriptions grecques importantes et quelques inscriptions de Caen : « praeterea additae sunt aliquot in hoc agro Cadomensi repertae ».

peut-on dire que l'histoire ne fait pas mention de la ville des Viducassiens lorsque Pline en parle si expressément et que la base de Thorigny, plus authentique que tout ce que les historiens pourraient avoir dit, l'appelle ville en son propre terme.³⁷

Mais sa correspondance montre aussi la relative amertume du savant qui voit que sa publication des *Mille et Une Nuits* lui assure une plus grande gloire que ses travaux scientifiques. Cette amertume apparaît dans plusieurs de ses lettres, en particulier dans les lettres destinées à Gisbert Cuper :

ce qu'il y a, c'est que cet ouvrage de fariboles, me fait plus d'honneur dans le monde, que ne le ferait le plus bel ouvrage que je pourrais composer sur les médailles, avec des remarques pleines d'érudition, sur les antiquités grecques et romaines. Tel est le monde. On a plus de penchant pour ce qui divertit, que pour ce qui demande de l'application, si peu que ce puisse être.³⁸

Abréviations

BNF	Bibliothèque Nationale de France, Paris
CIL	<i>Corpus inscriptionum Latinarum</i> . Berolini, 1863-
ILS	<i>Inscriptiones Latinae selectae</i> , ed. H. Dessau. Berolini, 1892-1916
RIB	<i>The Roman Inscriptions of Britain</i> . Oxford - Stroud, 1965-2009

Bibliographie

- Abdel-Halim, M. (1964). *Antoine Galland, sa vie, son œuvre*. Paris.
- Abdel-Halim, M. (1976). *La Correspondance de Galland*. Paris.
- Besnier, M. (1908). « Note sur une inscription de Vieux ». *Bull. Soc. Ant. Norm.*, 516-44.
- Besnier, M. (1913). « Les origines de l'inscription de Thorigny ». *Bull. archéo. Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 21-50.
- Dessau, H. (1903). « Le consulat sous les empereurs des Gaules ». *Mélanges Boissier*. Paris, 165-8.

³⁷ Cf. fin de la deuxième lettre à Pierre-Daniel Huet.

³⁸ Cf. lettre à Gisbert Cuper, 10 juillet 1705, *Correspondance*, nr. CCXVI, 500-1 ; cf. aussi lettre à Gisbert Cuper, 30 octobre 1704, *Correspondance*, nr. CXCIX, 466, de Caen: « ces contes qui paraissent sous le titre de Mille et une Nuits sont assez bien reçus à la Cour, à Paris et dans les provinces, aussi bien par les messieurs que par les dames. On n'aurait pas le même empressement pour d'autres ouvrages que j'aurais pu faire imprimer il y a longtemps et qui ne le seront peut-être jamais ».

- Du Cange [1678] (1883-87). *Glossarium mediae et infimae latinitatis*. Éd. par L. Favre. Niort.
- Lambert, E. (1831-33). « Mémoire sur un piédestal antique de marbre trouvé dans le XVIIIe siècle à Vieux près de Caen connu sous le nom de marbre de Thorigny ». *Mém. Soc. Ant. Norm.*, VI, 317-61 et Atlas pl. I-II.
- Lechaudé d'Anisy, M. (1826). « Lettres sur la ville de Vieux ». *Communiquées à la Société des Antiquaires de Normandie, Mém. Soc. Ant. Normandie*, 138-77.
- Loriot, X. (1998), « Un procureur de la monnaie de Trèves, CIL VI, 1641, nouvel examen ». *Cahiers Glotz*, 9, 237-45.
- Pflaum, H.G. (1948). *Le marbre de Thorigny*. Paris. Bibliothèque de l' Ecole pratique des hautes Etudes 292.
- Verron, G. (1983). « Vieux au XVIIIe siècle et les fouilles de l'intendant Foucault d'après le voyage de Basse Normandie de Jean de la Roque 1730-1732 ». *Vieux, Art de Basse- Normandie*, 87, 56-63.
- Vipard, P. (2008). *Marmor Tauriniacum , le marbre de Torigny, la carrière d'un grand notable gaulois au début du IIIe siècle*. Paris.

